

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Ressources Humaines
Sous Direction des Relations et de l'Action Sociales
13622

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY**

OBJET : Convention avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône régissant la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels dans le cadre du C.H.S.C.T Départemental.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux ressources humaines, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental, au cours de la séance du 31 mai 2002 de la Commission permanente, a approuvé la convention de partenariat avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône relative à l'exercice de la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Cette convention, renouvelée chaque année suite à l'avis favorable de la Commission permanente, confie au centre de gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône, les missions d'inspection et de conseil en matière de prévention et de sécurité au travail, en fonction des besoins formulés par la collectivité.

Au vu des considérations qui précèdent, je vous demande de bien vouloir vous prononcer favorablement sur le renouvellement de cette convention de partenariat jusqu'au 31 décembre 2019, renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL